

Le cas des maisons condamnées sur Normandy Road à Oakville a été présenté lors d'une émission nationale télévisée dimanche soir. Il a été traité aussi en détail dans le numéro du 10 mars du *Daily Journal Record* d'Oakville. En 1947, on a construit 37 maisons destinées à des militaires, dont 10 doivent être démolies cette année. Fait curieux, ces maisons sont devenues vacantes à cause de l'unification. Le ministre chargé du programme d'unification se trouve maintenant responsable d'un autre domaine, le logement et le sort de ces 37 maisons lui incombe. On a fait valoir qu'elles se détérioraient rapidement du fait qu'elles n'avaient été construites que pour durer 10 ou 15 ans.

Lorsque la nouvelle du projet de démolition de ces maisons s'est répandue à Oakville, la pénurie de logements dans cette région est devenue une question fort grave. Un citoyen imbu de civisme, M. Peter K. McWilliams, C. R., a été le premier à signaler la chose au public. Il a écrit au ministre des Transports (M. Hellyer), lui proposant de louer ces maisons au moins jusqu'à ce qu'une décision définitive soit prise quant à la vente globale et au réaménagement de cette zone. J'ajouterais que l'on pourrait louer ces maisons à des gens qui, à la rigueur, pourraient les réparer.

Le journal d'Oakville dont j'ai parlé a cité le cas de gens de conditions modestes, qui ont à payer un loyer mensuel de \$185 pour une maison de rangée et qui trouvent cela au-dessus de leur moyens. Il est donc naturel qu'ils jettent les yeux sur ces logements fermés qui seraient une solution à leur problème, quand ce ne serait que temporairement. Soit dit en passant, à la vitesse à laquelle nous mettons en œuvre nos programmes de réaménagement au Canada, il faudra sans doute des années avant que ces logements aient été remplacés.

J'espère que le gouvernement me répondra qu'on a fait preuve d'un peu de bon sens et que ces maisons pourront être louées au loyer mensuel établi selon la formule avancée par M. McWilliams. Ce serait solution partielle, du moins pour Oakville.

Enfin, monsieur l'Orateur, j'aimerais citer un extrait d'une lettre de M<sup>me</sup> Juliana W. Burns, publiée dans le numéro du 13 mars du *Daily Journal-Record*. Il s'agit d'une femme dont le mari gagne \$90 par semaine. Voici ce qu'elle dit:

Le loyer de toutes les maisons que nous aurions pu louer était beaucoup trop élevé pour nous. Lorsqu'en plus d'un loyer de \$150 par mois, il faut payer le chauffage et l'eau, ce sont les trois quarts du salaire d'un travailleur qui y passent. A ce prix, nous aurions de la peine à nous nourrir et

à nous vêtir. D'ailleurs nous vivons au jour le jour, nous demandant sans cesse où nous trouverons l'argent pour le prochain repas. Aller habiter avec des membres de notre famille, il n'en est pas question; la place fait défaut et de toute manière, la ville nous expulserait.

Et pourtant il doit bien y avoir quelque part quelqu'un qui a quelque chose à nous offrir. Tout ce que nous voulons, c'est qu'on nous donne la chance de vivre à peu près normalement.

M. l'Orateur, il y a quelqu'un quelque part qui pourrait donner à la famille Burns d'Oakville la chance de vivre à un loyer raisonnable, ne serait-ce que pour quelque temps; c'est le ministre des Transports (M. Hellyer) ou le ministre de la Défense nationale (M. Cadieux), et j'espère que M<sup>me</sup> Burns recevra une réponse favorable ce soir.

**M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports (M. Hellyer) précise que la question a trait à 37 maisons construites en 1947 et destinées aux militaires qui rentraient de la seconde guerre mondiale. Les maisons avaient été conçues et construites pour une durée d'environ 10 ou 15 ans. Avant l'achèvement des travaux, le commandement militaire local avait conclu un accord avec la Société centrale d'hypothèques et de logement pour louer les maisons aux membres réguliers des forces armées. Cet accord est toujours en vigueur. Mais, comme ces maisons se détériorent à un rythme alarmant—au point où certaines sont déjà inhabitables—et que les rapports de nos ingénieurs indiquent que la rénovation ne serait pas rentable, on a décidé de démolir six maisons vacantes.

L'opinion du ministre des Transports en ce qui concerne la démolition, au moment où on a un besoin urgent de tout logement disponible, est bien connue. Les députés se rappelleront que le rapport de la Commission d'étude a insisté sur ce point assez énergiquement. Pour cette raison et à cause des instances énergiques présentées par le député d'Halton (M. Whiting), le ministre des Transports a demandé à la Société centrale d'hypothèques et de logement de retenir les services d'une firme d'ingénieurs-conseils indépendants afin d'évaluer de nouveau la condition matérielle des maisons, de lui fournir des avis quant à la possibilité de récupérer ces logements et au coût estimatif de chaque unité et de tout l'ensemble.

**M. l'Orateur:** La Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10h. 21 du soir.)